

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00527

Numéro SIREN : 502 603 855

Nom ou dénomination : A'CLIMATIS

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2020 sous le numéro de dépôt 11267

Greffes du tribunal de commerce de Montpellier



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 04/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/11267

Déposant :

Nom/dénomination : A'CLIMATIS

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 502 603 855

N° gestion : 2008 B 00527



LT/2008 B 00527
A'CLIMATIS
Lieu dit Saint Esprit
277 CHEMIN DE MEZOUL
34130 SAINT-AUNÈS

Nos références : LT/2008 B 00527

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT
(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : A'CLIMATIS

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

Lieu dit Saint Esprit
277 CHEMIN DE MEZOUL
34130 SAINT-AUNÈS

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 502603855 R.C.S Montpellier

Le greffier soussigné constate le 04/08/2020 le dépôt, enregistré sous le numéro 2020/11267, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2019

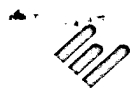
Récépissé délivré le 01/09/2020

Le greffier



REGLEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DE LA SCP GREFFIERS ASSOCIES
MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE, LE REGLEMENT PAR CHEQUE DES HONORAIRES EST ACCEPTE: No tva fr 85 340 326 917
SIREN : 340 326 917 R.C.S MONTPELLIER
IBAN : FR7612939000902900479643051 BDUPFR25





EUREX

FAIRE DE L'AUDACE
VOTRE CAPITAL

COMPTES ANNUELS 2019

EURL A'CLIMATIS

277 chemin de mezouls

34130 SAINT AUNES

NAF : 4322B

SIRET : 50260385500037

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

« Comptes certifiés conformes aux originaux »

EUREX MAUGUIO



Sommaire

Sommaire	1
BILAN	
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	4
Compte de résultat (Suite)	5
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables	6

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	6 560	5 399	1 161	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	10 744	7 493	3 251	3 337
Autres immobilisations corporelles	121 416	75 884	45 532	24 435
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	300		300	300
Créances rattachées à des participations	5 000		5 000	5 000
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 300		5 300	4 800
TOTAL I	149 320	88 776	60 544	37 872
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	47 192		47 192	51 678
Avances et acomptes versés sur commande				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	753 349		753 349	537 338
Autres	496 674		496 674	321 714
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres titres	300 465		300 465	
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	376 240		376 240	439 121
<i>Charges constatées d'avance</i>	11 254		11 254	453
TOTAL II	1 985 174		1 985 174	1 350 304
Frais d'émission d'emprunt à évaluer	III			
Primes de remboursement des obligations	IV			
Ecart de conversion actif	V			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 134 494	88 776	2 045 718	1 388 176

Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/01/2019	Du 01/01/2018
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé) 8 000	8 000	8 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
- Légale	800	800
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres	613 209	532 865
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	54 187	80 344
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	676 196	622 009
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL I (bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
TOTAL II		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
- Au près des établissements de crédit	6 517	12 245
Emprunts et dettes :		
- Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	971 395	494 173
Dettes :		
- Fiscales et sociales	160 708	125 555
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	119 962	25 661
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	110 940	108 533
TOTAL III	1 369 522	766 168
Ecart de conversion passif		
IV		
TOTAL GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	2 045 718	1 388 176

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue :				
- De biens	2 580 608		2 580 608	2 339 147
- De services	469 736		469 736	395 232
Chiffre d'affaires net	3 050 344		3 050 344	2 734 379
Production :				
- Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			16 216	5 359
Autres produits			5 583	776
TOTAL I			3 072 143	2 740 513
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)			4 486	-1 771
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 476 764	1 490 310
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			848 816	604 561
Impôts, taxes et versements assimilés			18 355	17 410
Salaires et traitements			443 540	355 193
Charges sociales			183 484	135 275
- Amortissements sur immobilisations			15 641	12 420
- Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Dotations aux :				
Autres charges			1 870	2 666
TOTAL II			2 992 954	2 616 064
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			79 188	124 449
Bénéfice attribué ou perte transférée			III	
Perte supportée ou bénéfice transféré			IV	
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			465	68
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V			465	68
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			67	96
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI			67	96
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			398	-28
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			79 586	124 421

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	4 857	9 758
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL VII	4 857	9 758
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	16 933	36 951
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII	16 933	36 951
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-12 077	-27 193
Participations des salariés IX		
Impôts sur les bénéfices X	13 322	16 884
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	3 077 464	2 750 339
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 023 277	2 669 995
BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	54 187	80 344

Annexe



Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 2 045 718 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 54 187 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Aucuns faits caractéristiques au cours de l'exercice.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

aucuns événements significatifs postérieurs à la clôture.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|---|--------------|
| • Constructions | 10 à 50 ans, |
| • Agencements et aménagements des constructions | 10 à 20 ans, |
| • Installations industrielles | 5 à 10 ans, |
| • Matériel et outillage | 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transport | 4 à 5 ans, |
| • Mobilier de bureau | 10 ans. |

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SARL A'CLIMATIS
Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 euros
Siège social : 277 Chemin de Mezoul
Lieu-dit « Saint Esprit »
34130 SAINT AUNES
RCS MONTPELLIER : 502.603.855
SIRET : 502.603.855.00037

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUILLET 2020**

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31/12/2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice :

Durant l'exercice clos le 31/12/2019, le chiffre d'affaires de la société a augmenté et le résultat est bénéficiaire.

- Evolution prévisible pour l'avenir :

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} Janvier 2020 sont les suivants : Volonté de faire évoluer l'activité dans une perspective positive et continuer à se développer.

En matière de recherche et de développement, aucune initiative particulière n'a été prise cette année.

- Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31/12/2019, date de clôture de l'exercice, aucun événement important n'est survenu.

RESULTAT – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3.050.344,00 € contre 2.734.379,00 € pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et des salaires s'élève à 443.540,00 € contre 355.193,00 € pour l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 183.484,00 € contre 135.275,00 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2.992.954,00 € contre 2.616.064,00 € pour l'exercice précédent, soit une variation de + 14,40 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice clos à 79.188,00 € contre 124.449,00 € pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 465,00 € des produits et frais financiers, il s'établit à 79.586,00 € contre 124.421,00 € pour l'exercice précédent.

Résultat exceptionnel : un résultat exceptionnel de - 12.077,00 € contre - 27.193,00 € pour l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 54.187,00 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

Bénéfice	54.187,00 €
Affecté au compte « autres réserves »	

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, nous vous informons que le montant des dividendes et de l'avoir fiscal correspondant distribués au cours des trois derniers exercices précédents ont été les suivants : NEANT.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L223-19 DU CODE DE COMMERCE

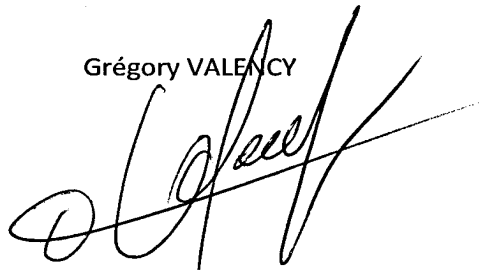
Aucune convention visée par l'article L223-19 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31/12/2019.

GERANCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

- Rémunération du gérant

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2019, Monsieur Grégory VALENCY n'a perçu aucune rémunération au titre de ses fonctions de gérant.

Grégory VALENCY



SARL A'CLIMATIS
Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 euros
Siège social : 277 Chemin de Mezoul
Lieu-dit « Saint Esprit »
34130 SAINT AUNES
RCS MONTPELLIER : 502.603.855
SIRET : 502.603.855.00037

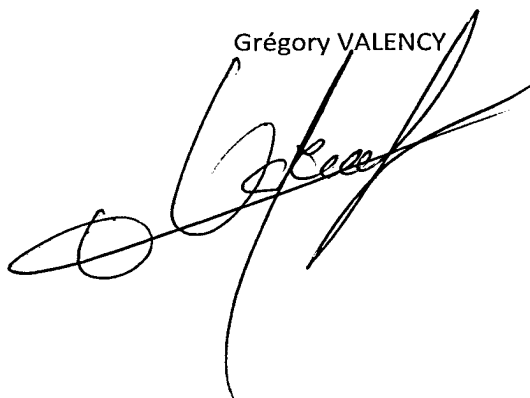
**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES CONVENTIONS VISEES A
L'ARTICLE L223-19 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Conformément aux dispositions de l'article L223-19 du Code de Commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par une personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

En application des dispositions de l'article L223-19 du Code de Commerce et de l'article 12-2 du décret du 23 Mars 1967, Monsieur Grégory VALENCY, gérant, déclare qu'aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31/12/2019.

Grégory VALENCY



SARL A'CLIMATIS
Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 euros
Siège social : 277 Chemin de Mezoul
Lieu-dit « Saint Esprit »
34130 SAINT AUNES
RCS MONTPELLIER : 502.603.855
SIRET : 502.603.855.00037

PROCES VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt
Le 17 Juillet
A 16 Heures

L'associé unique s'est réuni au siège social, sur convocation régulière de la gérance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Grégory VALENCY, en sa qualité de gérant.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée les documents suivants :

- Le rapport de gestion sur l'exercice écoulé
- Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice

L'associé unique donne acte au gérant de ce que l'ensemble des formalités légales relatives à la convocation, la tenue de la présente assemblée ont été respectées, et d'avoir pu exercer librement sa droit de communication.

Le Président rappelle à l'Assemblée que l'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de la gérance sur l'activité de la société durant l'exercice clos le 31/12/2019.
- Examen et approbation des comptes et du bilan desdits exercices
- Affectation du résultat de l'exercice
- Quitus au gérant
- Approbation des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce et l'article 42-2 du décret du 23 mars 1967.

Puis le Président donne également lecture du bilan et du compte de résultat dudit exercice qui fait ressortir un bénéfice de 54.187,00 €, ainsi que du rapport de la gérance.

Le Président donne également toutes explications utiles sur la marche des affaires sociales au cours de cet exercice, fait part des perspectives de l'exercice en cours et demande à l'Assemblée d'approuver les comptes qui lui sont soumis.

La discussion est alors ouverte et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée générale Ordinaire approuve dans leur ensemble et dans chacune de leur partie les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019, ainsi que toutes les opérations traduites ou résumées dans ces comptes et le rapport de la gérance, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 54.187,00 €.

Elle constate sur le rapport de la gérance, et en application de l'article 223 quater du CGI, qu'aucune dépense et charge visée par cet article ne sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée générale, après avoir examiné les comptes du dernier exercice, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir un bénéfice de 54.187,00 € et décide de l'affecter au poste suivant :

- Bénéfice: 54.187,00 €
Affecté au compte « autres réserves »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION : QUITUS A LA GERANCE

L'assemblée donne quitus entier et sans réserve à la gérance de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION : REMUNERATION DU GERANT

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2019, Monsieur Grégory VALENCY n'a perçu aucune rémunération au titre de ses fonctions de gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

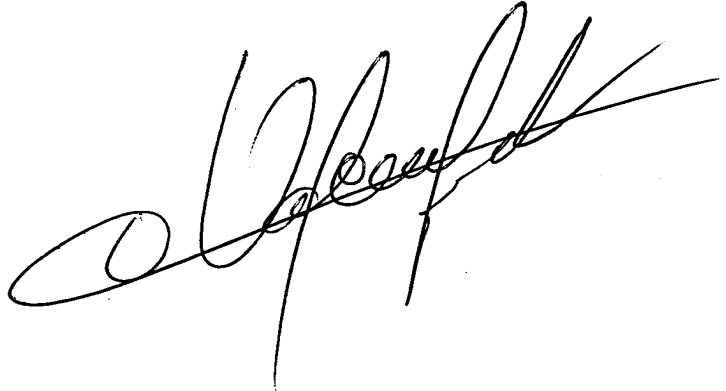
CINQUIEME RESOLUTION : PUBLICITE – POUVOIRS

L'assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes démarches et notamment toutes formalités légales de publicité

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.
En foi de quoi, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par tous les associés présents.

Grégory VALENCY

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Grégory VALENCY', is written over the printed name.

SARL A'CLIMATIS

Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 euros

Siège social : 277 Chemin de Mezoul

Lieu-dit « Saint Esprit »

34130 SAINT AUNES

RCS MONTPELLIER : 502.603.855

SIRET : 502.603.855.00037

Greffe du Tribunal de Commerce de Montpellier
9 Rue de Tarragone
34070 Montpellier

Saint - Aunes, le 28 juillet 2020

Monsieur le greffier,

Nous vous prions de trouver ci-joint, conformément à la réglementation en cours, les documents certifiés conformes ci-après :

- Les comptes annuels avec annexe certifiés conformes
- Le rapport de gestion
- Le procès-verbal d'Assemblée Générale
- Le rapport spécial

En règlement de ce dépôt, vous trouverez ci-joint un chèque de 45,80 €.

Nous vous laissons le soin de nous faire parvenir la facture acquittée et le certificat de dépôt.

Nous vous prions de croire, Monsieur le greffier, à l'assurance de notre considération distinguée.

La Gérance

A'CLIMATIS Sarl
277 Chemin de Mezoul
34130 ST AUNES
Tel : 04 34 26 34 84
N° Siret : 502 603 855 00037

